L'ÉDUCATION JURIDIQUE

éducaloi

AIDE-MÉMOIRE POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE DES INFORMATIONS JURIDIQUES ET LEUR UTILISATION

La démarche

Identifier les **apprentissages** nécessaires selon les **besoins du public cible**

Adapter l'outil pédagogique

Structurer

Créer

Animer / Diffuser

Pour que le public cible soit davantage capable de

Comprendre

Mémoriser

Utiliser

les informations juridiques

6 grandes étapes de l'éducation juridique

Les étapes de la démarche d'éducation juridique sont toutes liées et s'influencent les unes les autres. Lorsque vous créez un outil pédagogique, chaque nouvelle étape enrichit votre réflexion et peut vous amener à revisiter une étape précédente. C'est une réflexion en continu.

Remarquez que le public cible est situé au centre du cercle : vous devez toujours garder le public cible en tête lorsque vous appliquez les étapes. C'est essentiel pour concevoir des outils pédagogiques qui sont efficaces, significatifs et durables.

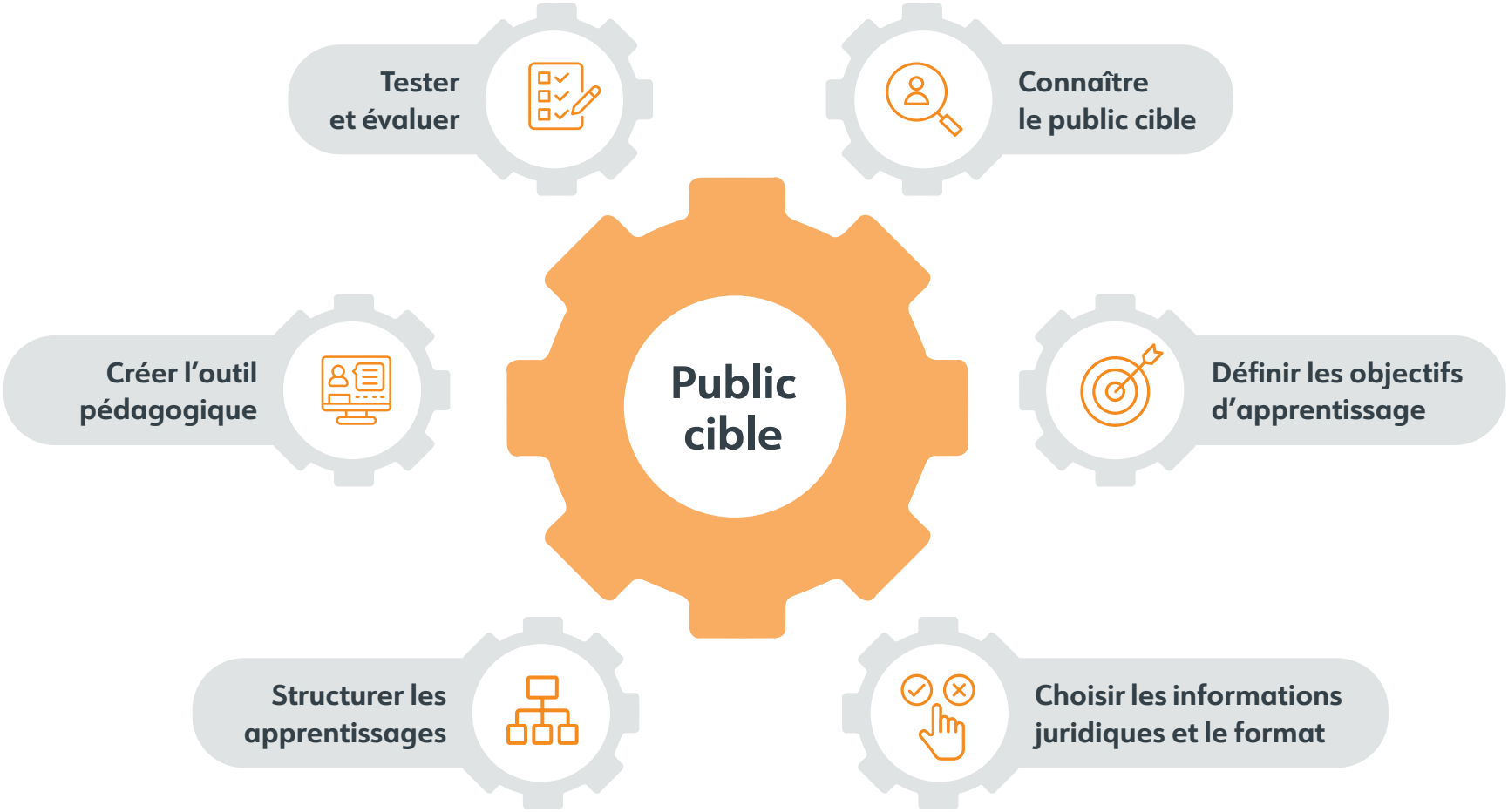

Connaître le public cible

Le public cible correspond aux **personnes que vous voulez atteindre.** Ce public apprend sur un sujet juridique, que ce soit pour éveiller sa curiosité ou pour trouver des solutions à une situation qu'il rencontre.

Pour que votre outil soit adapté, efficace et utile, vous devez identifier et bien connaître votre public cible.

Qu'est-ce qui caractérise le public cible?

Quel est son rapport au sujet juridique?

De quoi a-t-il besoin pour apprendre?

Définir les objectifs d'apprentissage

L'objectif d'apprentissage, c'est le **changement que l'outil vise à générer** chez le public cible. L'objectif porte sur des connaissances ou des compétences juridiques à développer. L'objectif indique donc ce que le public cible va apprendre et ce qu'il va faire avec ce qu'il a appris.

Plus les objectifs sont précis et mesurables, plus l'outil pourra efficacement guider l'apprentissage.

Pourquoi développer cet outil?

Qu'est-il réaliste d'atteindre avec l'outil?

Choisir les informations juridiques et le format

Sélectionner **seulement les informations juridiques dont votre public cible a besoin.** Plus il y a d'informations, plus le public aura de la difficulté à toutes les retenir.

De plus, la forme choisie doit mettre en valeur et être au service de ces informations, et non l'inverse.

Qu'est-ce que le public cible doit absolument apprendre?

Comment le public cible accède-t-il à ces informations?

Structurer les apprentissages

Apprendre, c'est créer des connexions dans le cerveau. Pour que ces connexions soient fortes, l'outil doit être **bien structuré,** avec des informations présentées selon une séquence claire et efficace.

L'outil doit aussi utiliser des techniques pédagogiques riches et **variées.** Plus les techniques sont **interactives,** plus le public cible retient et utilise les informations juridiques.

Comment le public cible va-t-il apprendre?

Que fait la personne qui anime ou qui aide à utiliser l'outil?

Créer l'outil pédagogique

L'outil pédagogique, c'est le **support visuel** que le public cible aura sous les yeux **pour apprendre.** Que cet outil soit une présentation PowerPoint, une vidéo ou un exercice pratique, le langage clair et les éléments visuels sont les clés pour guider le public cible.

Si l'outil contient trop d'informations, le public cible se sentira surchargé, se perdra dans les informations et décrochera.

Est-ce que l'outil est clair?

Est-ce que les éléments visuels sont utiles et efficaces?

Tester et évaluer

Pour que votre outil soit le plus adapté possible, vous devez idéalement le tester. Cela permet de l'**améliorer** et d'**évaluer** si les objectifs d'apprentissage ont été atteints.

Évaluer, c'est déterminer la valeur et l'utilité d'un outil. Même si vous avez la conviction que votre outil est pédagogique et clair, le public cible est l'expert de son propre apprentissage.

Comment améliorer l'outil en continu?

Comment savoir si les objectifs d'apprentissage ont été atteints?